



*Madame, Monsieur,*



*Cette année, le Père Noël a décidé d'installer son chalet et de stationner son traineau dans la cour de la mairie.*

*Aussi, afin de rendre féérique, ces instants de Noël, aux yeux des petits enfants et des plus grands, la mise en lumière des illuminations de ce petit village se fera le vendredi 02 décembre 2022 à 17h15.*

*Vous êtes cordialement invités à participer à ce moment magique.*

*Bien cordialement,*

*Le Maire*

